

Pour diffusion immédiate

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2021 DU SIM

Assemblée publique

Montréal, le 7 juin 2022 – La Commission de la sécurité publique convie la population montréalaise à participer à une assemblée publique au cours de laquelle le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) présentera son rapport annuel d'activités 2021.

La présentation du SIM sera suivie d'une période de questions et commentaires du public, puis des membres de la Commission.

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

La Commission de la sécurité publique informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le:

DATE ET HEURE : **MARDI 21 JUIN 2022 À 9 H 30**

Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La séance publique sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de la [page web dédiée](#) des commissions permanentes.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

La présentation du SIM sera suivie d'une période de questions et commentaires du public présent dans la salle d'assemblée. Ensuite, une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public qui assiste à distance à l'assemblée. Enfin, l'assemblée se conclura par une période de questions et commentaires des membres de la Commission.

Les personnes intéressées à faire part de leur question ou commentaire sont invitées à s'inscrire **avant la fin de la pause suivant la présentation** en remplissant le formulaire en ligne qui sera disponible dès le **15 juin** sur la [page web](#) consacrée au dossier. Il sera également possible de s'inscrire sur place pour les personnes qui se présenteront à l'assemblée.

DOCUMENTATION

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible le **15 juin** sur la [page web](#) consacrée au dossier.

ACCESSIBILITÉ

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

INFORMATIONS

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes. Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Inscrivez-vous dès maintenant à l'infolettre des commissions permanentes pour ne rien manquer de nos nouvelles : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élu-es municipaux et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La [Commission de la sécurité publique](#) est présidée par Mme Daphney Colin, conseillère d'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et M. Abdelhaq Sari, conseiller de la Ville de Montréal-Nord, ainsi que Mme Christina Smith, mairesse de Westmount, occupent la vice-présidence.

Les membres sont : M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement de Lachine; Mme Lisa Christensen, conseillère de Ville de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles; M. Marc Doret, maire de Dorval; M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement de Verdun et Mme Gracia Kasoki Katahwa, mairesse de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Inscrivez-vous dès maintenant l'infolettre des commissions permanentes pour ne rien manquer de nos nouvelles : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS :

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

Télécopieur : 514 872-5655

commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)